



TARIFS

Vivre en Val d'Arly applique un tarif préférentiel « **Tarif VA** » pour les habitants du Haut Val d'Arly (Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giettaz, N.D.-de-Bellecombe, St Nicolas la Chapelle).

TICKETS

Les tickets sont vendus pour pratiquer une activité à la carte.

Les activités qui peuvent se pratiquer au ticket sont signalées par le logo ci-dessus.

Tarif du ticket : 7€

RAPPEL À TOUS LES PARTICIPANTS

Le ticket se prend obligatoirement à l'accueil de VVA avant la séance. Les personnes non munies de ticket ne seront pas acceptées.

Validité du ticket sur le trimestre d'achat. Ticket non remboursable si non utilisé.

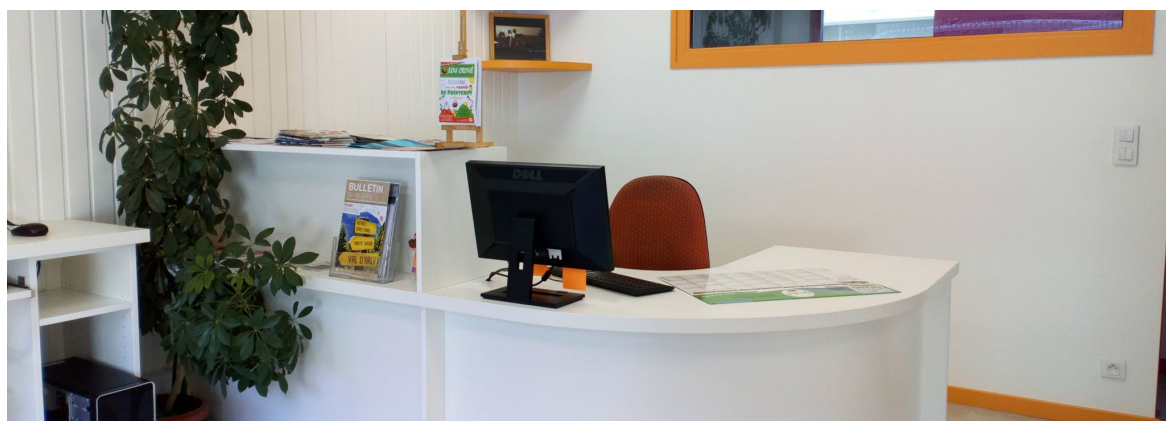
Le ticket est nominatif et utilisable pour une activité déterminée.

INSCRIPTION

Les inscriptions seront ouvertes
le mardi 5 septembre 2023
pour une reprise des activités le lundi 18 septembre.

L'inscription n'est effective qu'après réception du règlement dans sa totalité AVANT le début de l'activité.*

* : Possibilité de faire plusieurs chèques.



ADHÉSION

DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024

Adhésion individuelle :

13€/personne.

Adhésion famille :

13€ : 1 adulte et 1 enfant de la même famille.
2€ par personne supplémentaire de la même famille.

Etre adhérent à l'association vous permet de participer à toutes les activités que cette dernière propose.

ÉQUIPEMENT

Certaines activités nécessitent un équipement particulier. Pensez à vous renseigner auprès d'Anaïs & Anne-Sophie lors de l'inscription.

PÉRIODES ANNUELLES

Les activités peuvent être à l'année scolaire ou à la saison.

Elles peuvent également changer de jour, d'horaire ou même de salle selon les périodes, soyez attentifs aux descriptions !

Voici les dates des prochaines périodes :

AUTOMNE
Début - 18/09/2023
Fin - 22/12/2023
HIVER
Début - 08/01/2024
Fin - 29/03/2024
PRINTEMPS
Début - 02/04/2024
Fin - 21/06/2024

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Seul un certificat médical pourra justifier le remboursement de séances d'activités non-effectuées par l'adhérent.

A NOTER :

Pour les activités à plusieurs séances, les séances éventuellement annulées par VVA seront reportées et non remboursées.

SALLES



Les salles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de leurs disponibilités.

ÊTRE BÉNÉVOLE À VVA

Être bénévole vous permettra de vivre la vie de l'association et de participer à son fonctionnement ainsi qu'à son contenu !

Chacun peut s'investir à la hauteur de ses disponibilités, de ses qualités et surtout de ses envies.

Plusieurs possibilités de bénévolat s'offrent à vous :

- Rejoindre l'une de nos commissions (accueil de loisirs, jeunesse, famille...) pour apporter votre vision et vos idées.
- Rejoindre le comité de rédaction du Bulletin pour participer activement à la rédaction, la recherche d'idées, d'articles, de thèmes ou de sujets.
- Rejoindre le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale annuelle, afin de participer aux orientations de l'association.
- Ou tout simplement venir nous donner un coup de main sur nos évènements, comme la Fête du Sport pour l'installation, l'animation ou autre...

Plus on est de fous plus on rit !

RAPPEL

- Les participants non inscrits au préalable auprès de VVA ne seront pas acceptés à la séance.
- Activité maintenue sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES SE FONT HORS VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS.